Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 13 (1874-1875)
Heft: 72

Artikel: Matériaux pour servir à l'étude de la faune profonde du Lac Léman
Autor: Forel, F.-A. / Risler, E. / Walther
Kapitel: XVII: Algues
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258088

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

loppe musculaire et qui sont l'analogue du tissu cellulaire d'autres animaux.

Il s'ensuit que testicules et ovaires ne peuvent être isolés et disséqués séparément. On entraîne toujours avec eux les cellules voisines, les muscles et la peau.

Ce fait, contraire aux figures d'Oscar Schmidt, concorde avec les découvertes de Kéferstein sur les Planaires marines, où les glandes sexuelles se forment aussi dans tout le parenchyme.

Si, à l'aide des détails ci-joints, on reconnaît que notre forme lacustre est en effet inédite, nous proposerons de l'appeler *Vortex du Léman, Vortex Lemani.*

La diagnose de l'espèce serait alors *Vortex lacustre, limicole, blanc roussâtre, marbré, long de 7 millimètres, large de 2 dans l'extension.*

G. DU P.

---

§ XVII. **Algues**

par M. *J.-B. Schnetzler,* prof. à l'Académie de Lausanne.

Dans le limon que M. le professeur Forel a pris au fond du lac Léman, de 30 à 60 mètres de profondeur, on rencontre assez fréquemment de petites masses gélatineuses, arrondies, d'un rose violacé. Sous le microscope, ces globules sont composés d'une quantité innombrable de cellules de couleur rose, dont le diamètre varie de $^1/_{500}$ jusqu'à $^1/_{160}$ de millimètre.

Ces cellules, de forme sphérique, ont une mince enveloppe membraneuse; en se gélatinisant, celle-ci forme un

substratum amorphe, dans lequel se trouvent empâtées des colonies de cellules. Ce végétal microscopique est une algue de l'ordre des *Palmellaceæ,* de la famille des *Protococceæ,* le *Protococcus roseo-persicinus* Ktz., qui, d'après Rabenhorst, se montre périodiquement en grande quantité.

D'après les recherches de J. Schroeter, dont les détails ont été publiés par Ferd. Cohn (Beiträge zur Biologie der Pflanzen II Helf) des Palmellacées *(Palmella prodigiosa* Bréb., *Monas prodigiosa* Ehrb., *Bacteridium prodigiosum* Cohn), ont la propriété de former des pigments rouges, etc., à l'aide de matières organiques albumineuses. La matière colorante rouge ainsi formée est soluble dans l'alcool et présente dans ses réactions une grande analogie avec les couleurs d'aniline. L'action de la lumière n'est pas nécessaire à la formation de ces pigments, tandis que l'accès de l'air y semble jouer un rôle important. La matière colorante rose de notre Palmellacée du fond du lac s'est-elle formée de la même manière ? Elle se serait produite, dans ce cas, sans le libre accès de l'air. Il serait, en tout cas, intéressant de l'examiner au point de vue chimique.

Parmi les Diatomées qui se trouvaient en quantité énorme dans la matière brune de la surface du limon, que M. Forel appelle couche de feutre organique (V. § XIX), j'ai rencontré plusieurs exemplaires d'une jolie *Oscillaria* d'un rouge violacé, l'*Oscillatoria subfusca* Vauch. de 1/120 millimètre de diamètre. D'après Vaucher, cette algue se rencontre sur les pierres du lit du Rhône ; il ne l'a jamais vue flottante, mais constamment adhérente au

fond de l'eau, accompagnée de son feutre, qui est formé d'une lame plus mince que les autres.

J.-B. S.

---

§ XVIII. Diatomées

par le Dr *J. Kübler,* pasteur à Neftenbach (Zurich).

A. *Diatomées du lac Léman.*

Un échantillon de limon recueilli par M. Forel, le 8 septembre 1873, à 50 mètres de fond devant Morges (1), a été soumis par nous à un examen attentif à l'aide de grossissements de 300 diamètres, et nous y avons reconnu les espèces suivantes que nous avons déterminées d'après Kützing.

1. *Cyclotella operculata,* fréquente.

2. *Cyclotella helvetica* (nob.). Fréquente dans le limon du lac Léman et du lac de Constance inférieur. Nous n'a-

(1) Le matériel soumis à l'examen de M. le Dr Kübler a été recueilli de la maière suivante : Si je laisse reposer pendant quelques jours le limon du fond du lac dans un vase plein d'eau, je vois ce limon se recouvrir à sa surface d'une couche brun-jaunâtre, que je décris au § XIX sous le nom de feutre organique et qui renferme un nombre considérable de diatomées. C'est de cette couche que j'ai tiré les échantillons, d'un centimètre cube environ chacune, que j'ai envoyés à Neftenbach. Les listes d'espèces obtenues sur des échantillons aussi faibles, ne peuvent être complètes, soumises qu'elles sont aux chances et hasards d'un dragage plus ou moins heureux. Ceci soit dit pour expliquer les différences de richesse des limons du Léman et du lac de Constance d'une part, des lacs de Neuchâtel et de Zurich d'une autre part. Il est probable que des échantillons plus nombreux et plus heureusement choisis, démontreraient dans ces deux derniers lacs la même richesse en diatomées que dans les premiers. F.-A. F.